COPIE le 9 join 2011.

Motion pour

« Préserver le paysage de Morges et optimiser les projets de piscine couverte et de parking sous-terrain »

Développement / Genèse de l'idée

Deux grands projets vont constituer des enjeux capitaux pour la vie des habitants de Morges et de la région: La piscine couverte d'une part, un parking sous-terrain d'autre part. En ce qui concerne le futur complexe aquatique, il a fait l'objet d'une présentation de 3 pages dans la presse locale (JdM 25/2/11). La synergie entre piscine couverte et piscine d'été s'est avérée un argument déterminant pour le choix du site au Parc des Sports. Or, si cette synergie est très intéressante et appréciable, elle ne fonctionne que pour autant que la piscine couverte longe le site des bassins d'été. Mais cette implantation n'ira pas sans une dégradation calamiteuse du paysage au Parc des Sports, lequel constitue un des beaux coups d'œil qu'offre Morges. En effet, si sur les deux dimensions d'un plan, cela paraît parfait, tout change quand on tient compte des volumes en cause. Il suffit d'un montage photographique pour confirmer l'effet dévastateur sur le paysage qu'aurait une construction de quelque 60 m de longueur sur env. 12 m de hauteur - cotes qu'on peut considérer comme minimales pour un complexe de 4 bassins. Cela entraînerait une atteinte au paysage semblable à celle qui, en son temps, avaient déjà fait capoter le projet de patinoire au Parc des Sports!

Une alternative a été envisagée: elle consiste à implanter la future piscine couverte le long de la Morges, ce qui en réduirait l'impact visuel. Seulement là, la synergie disparaît en très grande partie, du fait d'une distance de 180 à 250 m entre les bassins de plein air et les bassins couverts. Et guère plus de synergie au niveau du parking!

Pour sortir du dilemme constitué par ces deux solutions aussi peu satisfaisantes l'une que l'autre, nous proposons d'élargir la réflexion, ceci en y incluant les projets de parking souterrains envisagés par ailleurs dans notre ville.

Actuellement la Municipalité planche sur le projet de parking souterrain sous les quais. Outre les difficultés techniques dues au lac et à l'état des quais, la perspective des pires atteintes à la beauté des quais pendant toute la durée des travaux soulève d'ores et déjà des montées aux barricades. "C'est une aberration d'envisager un stationnement sous les quais" a été la réaction de J.-P. Morisetti nouveau président de l'ASM (24 heures 28/5/11). Rappelons qu'au départ, ce projet bénéficiait de la faveur des commerçants, dont la proximité les séduisait. Mais cet avantage se réduit comme peau de chagrin si l'on tient compte non pas seulement du parcours à pied et en surface depuis les commerces jusqu'à l'entrée du parking, mais également du trajet sous terre, qui peut s'avérer fort long, dans ce projet de parking en forme de tuyau.

Les choses seraient totalement différentes avec un parking souterrain au Parc des Sports. Avec une entrée au Nord-Est du Parc, donc jouxtant la Place Dufour, le parcours à pied et en surface s'avérerait certes sensiblement plus long, mais en contrepartie le trajet sous terre du kiosk d'entrée jusqu'à la voiture stationnée lui serait très court, du fait que le parking se répartit sur différents étages, bien sûr desservis par des ascenseurs.

Non seulement un parking sous-terrain au Parc des Sports serait probablement plus raisonnable, mais il permettrait de reconsidérer le projet de piscine couverte sous un angle totalement nouveau ... et avec d'énormes avantages : en profitant des travaux de creusement du parking, on pourrait construire des bassins de natation au niveau -10 m p.ex., une verrière dépassant de 1 à 2 m seulement le niveau du terrain de foot suffirait alors pour donner la lumière du jour. Le paysage ne subirait aucune atteinte et la synergie entre bassins de plein air et bassins couverts serait optimale. Par ailleurs, certains estiment que l'attractivité d'un tel complexe aquatique serait aussi avantageuse pour le commerce morgien.

Motion

Fort de ce qui précède, il est demandé à la Municipalité

- ❖ D'entreprendre sans délai et de mener en parallèle l'étude d'un parking sous les quais simultanément à une étude de parking sous-terrain au Parc des Sports. Nous aurons ainsi 2 fers au feu avec une meilleure chance d'aboutir à une solution vraiment satisfaisante.
- ❖ D' intégrer dans l'étude au Parc des Sports le complexe de piscine couverte au niveau inférieur de ce parking sur le site longeant les bassins d'été − de façon à préserver le paysage tout en assurant une synergie optimale avec les bassins d'été.

Egon Loehlé / Morges le 8/6/11

#